



RAPPORT D'ACTIVITES DE LA SAISON 2018-2019

1. Définition :

Le PARL est régi statutairement par les articles PA 44 à PA 50.

Les compétences du groupe PARL sont donc clairement définies et différentes de celles des CP, CFA et CJP. Le groupe PARL se doit d'œuvrer pour l'ensemble des clubs en faisant fi des intérêts particuliers.

2. Composition de la délégation :

| | | |
|-------------------------|----------------|----------------------|
| Vincent Alain | Président | Jusqu'au 30-06-2019 |
| GRANDRY Christian | Vice-Président | Jusqu'au 28-03-2019 |
| Halin Michel | Secrétaire | |
| Lerousseaux Jean-Pierre | Trésorier | |
| Bayard Pol | Membre | |
| Bellefroid Jean-Marie | Membre | |
| Brouckemans Richard | Membre | |
| Dardinne Marcel | Membre | |
| Di Bartolomeo Toni | Membre | Jusqu'au 30-06-2019 |
| Germay Claude | Membre | Depuis le 03-12-2018 |
| Gerardy Chantal | Membre | Depuis le 05-11-2018 |
| Grignet Alain | Membre | |
| Rigotti Gilles | Membre | |

Sortant rééligible lors de l'AP du 03-05-2019 : Monsieur Dardinne Marcel.

Cooptés éligibles lors de l'AP du 03-05-2019 : Madame Gerardy Chantal et Monsieur Germay Claude.

3. Organisation

Le groupement s'est réuni 16 fois depuis le 9-04-2018 jusqu'au 01-04-2019 inclus.

Nos membres ont également participé à une réunion des clubs (anciennement décentralisée), à deux AG, à deux AGE ainsi qu'à deux réunions des « trois comités ».

Nos membres, en fonction de leurs attributions au sein de divers départements et commissions, ont pris part aux réunions organisées par ceux-ci. Notons que pour certains, il n'y a rien eu.

Législative : Vincent Alain (suppléants : Bellefroid, Germay, Halin)

Financière : Grandry Christian (jusqu'au 30-03-2019) (suppléant : Lerousseaux)

Egalité des chances : Halin Michel

Détection et sélection des jeunes : Lerousseaux Jean-Pierre (suppléant : Halin)

Haut niveau : Bayard Pol (suppléant : Halin)

Licences en au sein de "Euromillion league" : Brouckmans Richard

Promotion-événements : Lerousseaux Jean-Pierre

Réforme du championnat régional des jeunes : Grandry Christian (jusqu'au 30-03-2019)

Participation aux réunions du CP : Dardinne Marcel

Groupe de travail AWBB2.0//comm : Halin Michel (jusqu'au 30.03.2019)

Groupes internes de travail : En ce qui concerne la modification des statuts et la gestion financière, le travail se fait en commun.

Lors de nos réunions, nous examinons la vie dans notre province ainsi que dans les autres et nous essayons de résoudre les problèmes rencontrés tant par nos clubs que par le CP et le CJP.

Les PV du CDA sont commentés. L'étude des modifications statutaires, du budget et du bilan font l'objet de nombreuses discussions.

Toutes nos réunions font l'objet de PV qui sont publiés et sur le site du CP et sur celui de l'AWBB.

Comme repris dans nos PV, le PARL-LG se tient à la disposition des clubs. Tout mandataire d'un club peut demander à être reçu lors d'une session du Groupement. Cette demande doit être motivée et adressée au secrétaire des Parlementaires, le jour et l'heure du rendez-vous seront dès lors communiqués.

4. Tableau des participations :

Nos réunions ont eu lieu les : 9-4, 7-5, 4-6, 3-9, 1-10, 2-11, 5-11, 14-11, 3-12, 11-12, 7-1, 4-2, 4-3, 12-3, 27-3, 1-4.

| | Maximum | Présent(e) | Excusé(e) |
|-------------------------|---------|------------|-----------|
| Bayard Pol | 16 | 8 | 8 |
| Bellefroid Jean-Marie | 16 | 16 | 0 |
| Brouckmans Richard | 16 | 12 | 4 |
| Dardinne Marcel | 16 | 12 | 4 |
| Gerardy Chantal | 8 | 7 | 1 |
| Germay Claude | 7 | 7 | 0 |
| Grignet Alain | 16 | 13 | 3 |
| Halin Michel | 16 | 16 | 0 |
| Lerousseaux Jean-Pierre | 16 | 13 | 3 |
| Rigotti Gilles | 16 | 8 | 8 |
| Vincent Alain | 16 | 14 | 2 |

Nous tenons à remercier celles et ceux qui ont participé à nos réunions.

Invités permanents : Madame Joliet (CP), Messieurs Gustin (CJP), Vanhaelen (CDA).

Notons également la présence de Messieurs Lange (CJP), Schoonbroodt et Keutgens (BDA 2708), Ventat (CSLB 2663).

AGE : 3-09-2018, AG : 24-11-2018, AG : 16-03-2019, AGE : 28-03-2019.

Neuf membres ont participé chaque fois à ces AG soit en qualité de membres effectifs, soit avec procuration d'un membre effectif empêché.

Michel Halin, secrétaire PARL-LG